

à l'encouragement de notre *Gazette* ne travaillent qu'à sa ruine, cette faveur ne peut être pour eux ; aussi sera-t-elle uniquement pour ceux qui, après avoir acquitté leur abonnement des années dernières, payeront celui de la présente année, dans l'espace des trois premiers mois.

Notre intention, en prenant cet engagement, étant de former une association de prières entre tous les lecteurs de notre *Gazette*, et d'arriver à l'*Apostolat de la Prière*, dont nous avons déjà parlé au long, dans les volumes précédents, nous engageons tous nos abonnés à prier à l'intention les uns des autres, et à unir ces prières à celles que Jésus adressait à son Père, pendant qu'il était sur la terre. Nous reviendrons sur ce sujet.

Nous voulons encore prouver à tous ceux qui nous reçoivent que, loin de vouloir spéculer sur eux, nous sommes prêt à faire tous les sacrifices pour rendre notre publication aussi, acceptable que possible. Nous nous proposons de mettre, sur chaque exemplaire, une couverture, en papier de couleur, que nous ornerons d'une gravure représentant la *Ste. Famille*.

Tous ces efforts de notre part feront-ils accepter notre œuvre dans la plupart des familles canadiennes et acadiennes ? Nous osons le croire, et si MM. les curés font un nouvel appel en notre faveur, nous serons amplement dédommagé.

Dixième entretien sur la Famille.

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

Second devoir. — L'Instruction.

(Suite.)

Nous avons, dans une série d'articles, démontré tous les avantages d'une instruction religieuse pour